PLASTI TREMP

7, route de Boucard – Les Chapotons
18300 Menetou-Râtel
Tél. : 02 48 79 43 63
Courriel : qualite@plastitremp.com

ADB
l'Atelier de Beaulieu

Menetou-Râtel, le 26 juin 2025

Déclaration de conformité

Madame, Monsieur,

Cette déclaration s'applique à tous les produits vendus par les entreprises PLASTITREMP et ADB, sans exception.
Nous vous confirmons, par la présente, la prise en compte du règlement REACH SVHC N°1907/2006 et de ses implications actuelles et futures. Nos fournisseurs de matières premières des pièces que nous fabriquons sont, eux aussi, sensibilisés à ce règlement. Les matières utilisées pour fabriquer les produits que nous vous fournissons, et à venir, ne contiennent, en proportion supérieure à 0.1% en poids, aucune des substances listées dans la dernière mise à jour (du 26/06/2025) de la liste des substances candidates à l'autorisation (suivant art.59 du règlement REACH) ainsi que de la liste de l'Annexe XVII, sans exemption.
Nous confirmons aussi que nos matières ne contiennent aucune substance PFAS et PAH, nanoparticule et perturbateur endocrinien.
Par ailleurs, nous vous confirmons que nos produits sont conformes à la directive européenne 2015/863/UE du 31 mars 2015 et sa dernière mise à jour (arrêté du 17/10/2023) pour les substances dangereuses (RoHS 3), sans exemption.
Nous certifions n'être pas concernés par la loi RoHS Chine 2.
Nos produits sont aussi conformes à la directives ELV (Article 4(2)(a) (Annex II), Directive 2000/53/EC on End-of-Life Vehicles).
Nous confirmons également que nos produits sont conformes au règlement POP (Règlement (UE) 2021/277 concernant les polluants organiques persistants présents dans l'article).
Les matières premières utilisées pour fabriquer les pièces que nous vous fournissons, et à venir, ne contiennent, pas de substances faisant l'objet de restriction : listes dans la dernière mise à jour du 03/01/2025 de la liste de la proposition California 65 et de l'US Toxic Substances Control Act (TSCA) section 6 (mise à jour du 17/01/2025) .
Nous certifions également être conforme au décret N° 2022-748 du 29 avril 2022 (Loi AGEC) relatif à l'information du consommateur sur les qualités et caractéristiques environnementales des produits générateurs de déchets : nos articles ne contiennent aucun élément chimique considéré comme terre rare et ne contiennent pas de métal précieux.

Restant à votre disposition pour tout complément, veuillez agréer Madame, Monsieur, nos sincères salutations.

Stéphane GAUCHET
RQSE

S.A.S. PLASTI-TREMP
Capital 414 000 €
7, route de BOUCARD
Lieu-dit Les CHAPOTONS
18300 MENETOU-RATEL
☎ : **02 48 79 31 24**
: info@plastitremp.com
www.plastitremp.com
SIRET 338 426 455 00022 APE 2229A TVA FR 68 338 426 455